

Zeitschrift:	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	12 (1992)
Artikel:	Les Alpes dans le commerce européen (XVIe - XVIIIe siècles)
Autor:	Fontaine, Laurence
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1078149

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Alpes dans le commerce européen (XVI^e-XVIII^e siècles)

par Laurence Fontaine

D'excellents travaux ont montré depuis longtemps le rôle que jouent les Alpes dès le Moyen Age dans le commerce européen, à la fois comme voie de passage et comme fournisseur de certaines matières premières. En revanche, les modalités de cette intervention sont largement méconnues. Les constructions sociales qui ont porté ces mouvements commerciaux de grande ampleur sont restées à l'écart des préoccupations historiennes de ces dernières décennies. Rapelons les trois approches longtemps privilégiées qui ont rendu difficile de constituer ces phénomènes en objets d'étude.

D'une part, les historiens ont privilégié l'analyse des structures sociales, et, de ce fait, procédé à un certain nombre de découpages géographiques et sociologiques qui rendaient impossible la perception des mouvements qui traversent précisément les champs ainsi délimités: ils ont fait choix, par exemple, de travailler sur la ville, sur la campagne ou sur la montagne. D'autre part, ils se sont attachés à reconstituer des stratifications sociales en partant du rôle des classes dans le procès de production ou des catégories socio-professionnelles, en mettant l'accent sur le nombre et les stabilités de longue durée au détriment des liens sans cesse reformés entre les groupes et des itinéraires qui participent simultanément de plusieurs registres. Enfin, ils ont pensé la sédentarité comme le mode essentiel d'inscription des hommes dans l'espace, ce qui a conduit à envisager, a priori, la migration comme une rupture et à lui donner un statut marginal dans l'étude des sociétés: elle est "un ballon d'oxygène" et ne peut être un mode d'occupation du territoire.

L'étude que je propose est partie d'un autre point de vue puisqu'elle vise à reconstruire le tissu des relations sociales depuis les individus: elle cherche à reconstituer la nature et l'importance des liens sociaux dans lesquelles les hommes s'insèrent ainsi que la multiplicité des espaces et des temps dans lesquelles s'inscrivent les relations qu'ils tissent et qui les enserrent. Cette démarche, qui interdit de se laisser en-

fermer dans un cadre géographique ou dans un groupe social défini à priori montre, par exemple, que la famille ou le feu - selon un découpage que les archives elles-mêmes produisent - n'est pas forcément l'unité de base la plus pertinente¹ pour étudier les sociétés paysannes. Elle libère, d'autre part, du carcan des études monographiques en obligeant à suivre les liens sociaux. Partant, la migration a pu être pensée comme un mode d'occupation du territoire et comme une composante essentielle de l'organisation des villages qui la pratiquent et non plus seulement comme une exclusion.

Puisqu'il s'agit de présenter une synthèse², j'accorderai moins d'importance à des réalités où la bibliographie reste très actuelle pour m'attacher aux aspects les plus neufs et les plus méconnus³. Ainsi, après une présentation de l'entrée de la montagne dans les circuits d'échanges européens, j'analyserai l'organisation des réseaux de migrants grâce auxquels les Alpins se sont taillés une place importante dans le marché de la distribution, puis je montrerai que ces réseaux ont produit dans les cités européennes un modèle inédit de négociant.

L'entrée de la montagne dans les circuits d'échanges européens

Jusqu'au XII^e siècle, les hautes vallées sont des terres marginales: les régions prospères, aux densités les plus élevées, sont les plaines, où se trouvent les meilleures terres à blé. A partir du XII^e siècle et surtout du XIII^e siècle, le développement économique de l'Europe sort la montagne de sa marginalité: désormais, le bâtiment et la marine réclament du bois, l'artisanat du vêtement exige du cuir et de la laine et la distinction sociale s'affiche par la consommation d'autres nourritures que le pain (ainsi la viande). Or, ces besoins nouveaux portent sur

¹ GIOVANNI LEVI, *L'Eredità immateriale. Carriera di un esorcista nel Piemonte del Seicento*, Turin, Einaudi, 1985, chap. 2.

² LAURENCE FONTAINE, *History of Peddlars in Europe*, Polity Press, Cambridge, à paraître.

³ Signalons les travaux pionniers de PAUL GUICHONNET et, en particulier, son étude, "L'émigration alpine vers les pays de langue allemande", *Revue de géographie alpine*, 1948, p. 553-576.

les produits des espaces non cultivés - du *saltus* - c'est-à-dire, aussi, de la montagne⁴. La haute montagne intervient alors dans le négoce européen comme fournisseur de cuir, de bois, de laines et de peaux⁵ et la société montagnarde des hautes vallées se met en place.

A la valorisation des produits montagnards s'ajoute, pour les Alpes - et jusque dans les premières décennies du XVIII^e siècle -, leur rôle de voies de passage⁶. Un partage s'établit: les denrées lourdes comme les céréales prennent la mer, les produits de luxe empruntent la voie de terre: les caravanes de mulets chargés de soies, de colorants précieux, d'indigo, de fils d'or ou d'argent suivent les hautes routes alpines. A côté des grands axes, tous les cols captent une partie du trafic et le commerce irrigue la montagne en une multitude de filets ténus⁷.

Ainsi, dès le Moyen Age, les colporteurs des hautes vallées alpines s'installent sur les routes commerciales. Savoyards du Nord et Valdôtains se rendent dans les places de commerce du plateau suisse et du Rhin moyen: dès le XIV^e siècle, les "Krämer" - les merciers migrants - sont à Zurich et, à la fin du XV^e siècle, ils arrivent à Fribourg-en-

4 GEORGES DUBY, "L'état de la vallée de Barcelonnette au Moyen Age", *Sabença de la Valeia*, Barcelonnette, 1984.

5 PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine ..." art. cit. p. 540 et 543.

6 JACQUES HEERS, "Gênes, Lyon et Genève: les origines des foires de change", *Cahiers d'Histoire*, V, 1, 1960, p. 7-15 (8-9). JOHN W. COLE et ERIC R. WOLF, *The Hidden Frontier. Ecology and Ethnicity in an Alpine Valley*, Londres, 1974, p. 34-35.

7 JEAN-FRANÇOIS BERGIER, "Genève et la Suisse dans la vie économique de Lyon aux XV^e-XVI^e siècle", *Cahiers d'Histoire*, V, 1, 1960, p. 33-44. ANDRE ALLIX, *L'Oisans au Moyen Age, étude de géographie historique en haute montagne d'après des documents inédits suivie de la transcription des textes*, Paris, 1929, p. 138-139. Tous les itinéraires sont décrits avec leurs difficultés et le temps plus ou moins long qu'ils nécessitent, en 1515, par JACQUES SIGNOT. Sa description est publiée: "Description des passaignes des Alpes en 1515" *Bulletin de la Société des Etudes des Hautes-Alpes*, Gap, 1887, p. 225-234. Voir aussi, C. F. CAPELLO, "La 'Descrizione degli itinerari alpini' di Jacques Signot (o Sigault) (Codici e stampe dei secoli XV-XVI)", *Rivista Geografica italiana*, 1980, p. 223-242. Sur la "haute route commerciale", la succession de cols alignés empruntés par les Faucignerans et les Valdôtains pour se rendre en terre allemande, voir PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." art. cit. p. 548-549.

Brisgau⁸. Les hommes des autres vallées savoyardes de la Tarentaise et de la Maurienne ont été, eux, aspirés par le courant d'échanges est-ouest, tout comme ceux des hautes vallées des Alpes du Sud en Dauphiné, en Briançonnais, et en Queyras où les familles investissent majoritairement les routes entre l'Italie et l'Espagne. Au XVI^e siècle, les marchands migrants des grands lacs italiens partent, d'un côté vers le Nord où ils retrouvent ces premiers colporteurs⁹ et, de l'autre, vers le Sud italien et la Sicile¹⁰. L'apogée du colportage haut-alpin dans les pays allemands se situe dans la seconde moitié du XVII^e siècle: lui succède au XVIII^e siècle celui des marchands ambulants des lacs italiens. A partir des chiffres d'installation définitive, Karl Martin montre la progression ininterrompue de l'immigration savoyarde, son gonflement brutal après la guerre de Trente Ans, sa chute irrémédiable à la fin du XVII^e siècle¹¹, puis son déplacement de la Suisse alémanique vers le Brisgau et la Forêt Noire¹².

-
- 8 Le Haut-Faucigny savoyard avec Cluses, Nancy-sur-Cluses, Bonneville, Scionzier, Magland, Sallanche, Passy Arâches...; le Val d'Aoste avec Gressoney, Antey, Valtournanche, Ayas, Challant, Issime,... PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." art. cit. p. 542-543, décrit cette progression en s'appuyant sur les travaux d'HEKTOR AMMANN, *Neue Beiträge zur Geschichte der Zurzacher Messen*, Aarau, Sauerländer; d'ADOLF BIRKENMAIER, "Die fremden Kramer zu Freiburg in Breisgau und Zürich", *Zeitschrift der Gesellschaft für Beförderung der Geschichte-Altertums und Volkskunde von Freiburg*, 1913, t. XXIX; KARL MARTIN, "Die Savoyische Einwanderung in das alemannische Süddetschland", *Deutsches Archiv für Landes und Volksforschung*, t. VI, fasc. 4, 1942, p. 647-658 et ALOYS SCHULTE, *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien, mit Ausschluss von Venedig*, Leipzig, Duncker et Humblot, 2 tomes, 1900.
- 9 ALEXANDER DIETZ, *Frankfurter Handelsgeschichte*, Francfort, 1921, 4^e vol, t. 2, p. 414-415.
- 10 MAURICE AYMARD, "La Sicile, terre d'immigration", in *Les migrations dans les pays méditerranéens au XVIII^e et au début du XIX^e*, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, Université de Nice, 1973, p. 134-157 (147-152). RAUL MERZARIO, "Una fabbrica di uomini. L'émigrazione dalla montagna comasca (1650-1750)", *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 96, 1984, 1, p. 153-175.
- 11 KARL MARTIN, "Die Savoyische Einwanderung in das alemannische Süddetschland", *Deutsches Archiv für Landes und Volksforschung*, t. VI, fasc. 4, 1942, p. 647-658 (656). EBERHARD GOTHEIN, *Wirtschaftsgeschichte*

Compter le nombre des hommes participant à ce commerce est une tâche impossible, tant les données chiffrées sont imprécises et discutables, que l'on se place dans les régions de départ ou dans celles de la migration. Joannes Augel et Karl Martin qui se sont attachés à repérer Italiens et Savoyards dans les archives allemandes,¹³ donnent des nombres forcément sous-estimés, puisqu'ils ne concernent que les installations définitives. Mais d'autres traces laissent imaginer le poids de ces hommes dans la vie et l'imaginaire des populations des plateaux. Que dans le Hunsrück, à Mayence et à Francfort, "der Italiener" signifie le marchand, celui qui fait du commerce; que la confusion entre l'origine et l'activité professionnelle aille tellement loin qu'un marchand allemand se verra appeler "des Deutschen Italiener", est une autre manière de compter.

Organisation

Ces réseaux marchands et colporteurs, à l'organisation interne très sophistiquée, sont restés largement méconnus parce qu'ils ne sont pleinement saisissables et compréhensibles que si l'historien se place à leur origine. En effet, regardée du plat-pays, la montagne est une "fabrique d'hommes à usage d'autrui" dont l'état-civil enregistre la descente et les observateurs les coutumes étranges¹⁴. Certes, les

des Schwarzwaldes und der angrenzenden landschaften, Strasbourg, 1892, p. 406-407 et 433.

- 12 PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." art. cit., p. 567 en donne de nombreux exemples.
- 13 JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung und Wirtschaftstätigkeit in rheinischen Städten des 17. und 18. Jahrhunderts*, Bonn, 1971, clôt son ouvrage avec une notice sur chacun de ces hommes, tout comme KARL MARTIN, "Die Savoyische Einwanderung..." art. cit. WILHEM MAUER, "Piemonteser und Savoyer in Süddeutschland", extrait de GUSTAV HAHN ed., *50 Jahre Familienforschung in Südwest-Deutschland*, Stuttgart, 1970, p. 117-127 continue le travail de dénombrement entrepris par Karl Martin. JOSEFINE RUMPF-FLECK, *Italienische Kultur in Frankfurt am Main im 18. Jahrhundert*, Cologne, Petrarca-Haus, 1936, indique les marchands italiens installés à Francfort au XVIII^e siècle, p. 130-139.
- 14 FERNAND BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 4^e édition, Paris, 1987, p. 46.

archives urbaines attestent que cette migration de miséreux cache quelques solides fortunes, mais les livres de comptes, ou les inventaires après décès, ne livrent pas les secrets de ces hommes: ils montrent des marchands commerçant avec d'autres marchands, d'autres villes. Bref, rien que de très traditionnel: des réussites individuelles. Vu de la montagne, au contraire, ces autres marchands avec lesquels les premiers font affaire se révèlent parents ou au moins originaires des mêmes villages: "autrui" est un parent ou un "pays". L'analyse de l'activité des marchands alpins émigrés en ville découvre alors une organisation commerciale opérant à deux niveaux: le premier, formé par les parents et les alliés, soutenu par un système bancaire familial, s'insère, à travers l'ouverture de dépôts et de boutiques citadines, dans un vaste ensemble géographique. Le second est un système de distribution accroché à cette dispersion boutiquière. Fortement hiérarchisé et encadré, celui-ci repose sur la migration temporaire et le travail des hommes du village d'origine. Quelques familles privilégiées par les archives serviront d'exemples: les Bittot de Montagny en Tarentaise; les Giraud, les Delor et les Bérard de Mizoen et de La Grave en Dauphiné, les Brentano des vallées alpines du lac de Côme.

Quatre remarques pour caractériser ces réseaux.

1) Au premier plan, une parentèle qui trafique dans de vastes ensembles géographiques. Le réseau des trois frères Jean, Daniel et Guillaume Bittot, originaires de Montagny-en-Tarentaise indique que leurs affaires se déplient sur des dizaines de villes sises dans un quadrilatère Venise-Lyon / Lyon-Haarlem / Haarlem-Gdansk / Gdansk-Venise. L'examen des parents montre que la construction se met en place sur plusieurs générations et grâce à un habile dosage entre des mariages montagnards et des alliances nouées avec des familles marchandes des principales places du commerce¹⁵. Le réseau des marchands protestants originaires de La Grave en

¹⁵ Archives Municipales de Strasbourg, série V, 121/20 analysées par JEAN-PIERRE KINTZ, "Savoyards et grand commerce à l'aube du XVII^e siècle, l'exemple de la Compagnie des Trois Frères", *L'Europe, l'Alsace et la France. Problèmes intérieurs et relations internationales à l'époque moderne, Etudes réunies en l'honneur du doyen Georges Livet pour son 70^e anniversaire*, Colmar, Editions d'Alsace, 1986, p. 32-38.

Oisans dans le Dauphiné, dans lequel les Giraud s'insèrent, se déploye entre la Suisse, l'Italie du Nord, la route d' Espagne: entre Lyon, Genève, Mantoue et Perpignan¹⁶. La famille Brentano est, elle, originaire des vallées du lac de Côme. Elle s'est appuyée sur quatre lignées - les Brentano-Gnocco, les Brentano-Toccia, les Brentano-Cimaroli, et les Brentano-Tremezzo - pour construire son réseau. Les premiers sont venus au XVI^e siècle comme simples "höcker", marchands ambulants d'agrumes et d'épices, passant chaque année offrir oranges et citrons, parcourant villes, foires et marchés hebdomadaires jusqu'à ce qu'ils réussissent au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles à ouvrir boutique en ville. Au début du XVIII^e siècle, les Brentano sont installés à Amsterdam, Bingen, Bruxelles, Coblenz, Cologne, Constance, Cracovie, Diez, Francfort, Fribourg, Heidelberg, Mannheim, Mayence, Nuremberg, Rothenburg, Rotterdam et Vienne. Si on ajoute à ces villes celles où leurs parents ont ouvert boutique, leurs établissements quadrillent l'ensemble de l'Europe du Nord¹⁷. La

-
- 16 A. D. Isère, 1J 1102. "Livre de raizon apartenant à Moy Jean Giraud de Lagrave où est contenu mais affaires emparticulier. Comancé le 17 janvier 1670 à Lion". Son livre de Raison est malheureusement très incomplet: il ne reprend qu'une partie de ses affaires. Celles-ci sont normalement inscrites dans cinq livres différents qui ne sont pas conservés: le "grand livre" qui traite des affaires commerciales officielles, le "brouillard", le "livre secret" dans lequel il inscrit tout ce qui a trait à la constitution, aux transformations et aux comptes entre les associés des compagnies commerciales successives qu'il forme, le "carnet de voyage" et le "livre de la Grave" réservé aux affaires avec le haut pays. Ainsi Genève n'est mentionné comme lieu de commerce et de séjour privilégié que dans le récit, qui termine son livre de Raison, et qui raconte les persécutions que la communauté protestante et sa famille ont subi dans l'été 1685. A. D. Isère, 5E 238/1, 5E 580, Registres protestants de Mizoen tenus de 1669 à 1681. A. D. Hautes-Alpes, 1E 7214 à 7219, registres du notaire Rome de La Grave; A. D. Rhône, série B, 8 mai 1690, inventaire de Jacques Bérard. E. ARNAUD, *Histoire des protestants du Dauphiné aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, 3 vol, Paris, 1875, vol I, p. 499-510. P. H. Chaix, "Les grandes familles nobles de Bourgogne au XVII^e siècle", 109^e Congrès national des Sociétés savantes-Dijon 1984, Paris 1986, section d'Histoire moderne et contemporaine, t. 2, p. 23-40, (p. 28). ODILE MARTIN, *La Conversion protestante à Lyon (1659-1687)*, Genève-Paris, Droz, 1986, p. 50-65.
 - 17 Le répertoire de JOHANNES AUGEL dans *Italienische Einwanderung... op. cit.* mentionne 77 Brentano installés dans l'espace rhénan entre la fin du XVII^e

branche la plus célèbre, celle originaire du village de Tremezzo, a donné naissance aux écrivains Clemens et Bettina qui appartiennent à la première génération née et élevée à Francfort: leur père, Peter Anton, était encore né à Tremezzo où il avait passé son enfance. L'histoire de ces familles est, comme l'attestent les répertoires constitués par Augel et Martin, semblable à celle de nombreuses autres familles des vallées alpines italiennes et savoyardes. Et, de fait, on pourrait, pour nombre de villages, du haut en bas de l'arc alpin, citer, dès le XIV^e siècle, de familles similaires éclatées entre le village et différentes villes européennes¹⁸.

- 2) Ces réseaux marchands, formés à partir d'une petite migration montagnarde, se développent en prenant appui sur une ville qui sert en quelque sorte d'épicentre à l'immigration colporteuse: Fribourg-en-Brisgau tient ce rôle pour les Savoyards et Lyon pour les Dauphinois¹⁹. Cette ville est celle où quelques familles originaires du village ont pu établir un premier centre d'approvisionnement.
- 3) Ces réseaux de parenté s'organisent en des compagnies commerciales familiales très souples, nouées et dénouées au gré des nécessités du commerce, de la mort, de l'enrichissement ou de l'appauvrissement des uns et des autres. Ils sont cimentés par un système bancaire familial où s'investissent dots et patrimoine de la famille. Malgré l'installation en ville, il s'agit toujours de migrations temporaires où l'on passe insensiblement d'une activité à une autre plus importante, d'un niveau de fortune à un autre, la durée de la migration suivant ces fluctuations. Les grands marchands qui se déplacent eux-mêmes entre les différentes places du circuit peu-

siècle et la fin du XVIII^e siècle. ALEXANDER DIETZ, *Frankfurter Handelsgeschichte*, Francfort, 1921, p. 240-259. JOSEFINE RUMPF-FLECK, *Italienische Kultur...* p. 18; elle étudie aussi (p. 25-28) les différentes branches installées à Francfort, et donne p. 133-135 la liste des Brentano des quatre branches installées à Francfort aux XVII^e et XVIII^e siècles.

18 HENRI ONDE, "L'émigration en Maurienne et en Tarentaise" *Bulletin de la Société Scientifique du Dauphiné*, 1942, p. 41-99, (p. 43). Nombreux exemples dans: Chanoine DECHAVASSINE, "L'émigration savoyarde dans les pays de langue allemande", *Congrès des Sociétés Savantes de la Province de Savoie, Actes du Congrès de Moûtiers, 5 et 6 septembre 1964*, p. 86-97.

19 EBERHARD GOTHEIN, *Wirtschaftsgeschichte...*, op. cit., p. 578.

vent ne rentrer au pays qu'une fois tous les deux ans ou, comme Jean Giraud de La Grave, faire de fréquentes et brèves apparitions. Au XVIII^e siècle encore, le grand Electeur de Mayence a beau ordonner, sous la pression des bourgeois locales, aux marchands italiens "citoyens" ou "bourgeois" de ses villes de faire venir leur femme et leurs enfants, peu se plient à l'ordonnance: à Bingen, en 1712, un seul a obtempéré²⁰.

- 4) Pour développer leur commerce, ces marchands s'appuient sur la migration villageoise. Au sommet de la hiérarchie on trouve le commis, généralement issu de la parenté proche. Ce dernier est en fait un colporteur salarié qui parcourt la ville, les foires et les villages environnants pour vendre au détail les produits importés par la société. A côté des commis, les marchands ont de nombreux apprentis, des "Jungen". Ces jeunes, les fils des sociétaires et de leurs parents, viennent faire leur apprentissage en portant la balle. Parfois très nombreux en ville, ils sont alors dénoncés par les marchands autochtones comme non déclarés à l'administration urbaine et colportant sans retenue²¹. Au dessous des commis et des apprentis gravitent quantité de colporteurs. Le lien entre les compagnies marchandes et le colportage n'est pas toujours aisément à mettre en évidence car les marchands alpins qui ont réussi à se faire admettre citoyens ou bourgeois des villes où ils ont leur magasin s'emploient à le masquer puisque cette pratique leur est interdite.

A l'intérieur du groupe des colporteurs, une hiérarchie se dessine. Au sommet, un groupe de marchands ambulants qui n'a pas de boutique, que les textes citent toujours comme des "marchands" et qui comptent parmi les plus riches habitants des villages dont ils sont originaires. Leurs absences sont rythmées par les saisons. Suivre à la fin du XVII^e siècle les actes notariés qui les concernent montre leur rôle essentiel à l'articulation de deux segments du réseau. Au plat pays, ils

20 JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung ... op. cit.*, p. 164.

21 JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung... op. cit.*, p. 198. En 1708, une ordonnance de Francfort tente de régler ce problème. On retrouve cette même présence importante des jeunes apprentis dans les colonies génoises au XIII^e siècle. M. BALARD, *La Romanie génoise (XII^e-début du XV^e siècle)*, Rome-Gênes, 1978, 2 vol, I, p. 255.

s'insèrent dans le réseau tissé par les marchands qui ont ouvert boutique: ces derniers les utilisent pour répandre leurs marchandises dans les campagnes. Au village montagnard, ils sont les intermédiaires pour accéder au commerce hivernal. L'analyse des actes notariés qui concernent Pierre Gourand de Clavans en Dauphiné, le montre endetté vis-à-vis de Dauphinois qui ont ouvert boutique en Bourgogne les "sieurs Jean et Daniel Horard frères, marchands de Mizoen"²²; or, la famille Horard est alliée aux Delor, aux Vieux et aux Bérard qui sont les pivots du réseaux marchand haut-dauphinois. Mais, à son tour, Gourand sert de lien entre les villageois et le réseau marchand dans lequel il est lui-même inséré en faisant travailler d'autres migrants, en leur fournissant quelques marchandises et en leur servant de banquier et d'intermédiaire vis-à-vis de marchands plus importants, moins présents au village et avec lesquels il a, comme avec les Horard, des relations privilégiées. Ces colporteurs, très engagés dans la vie économique villageoise, sont les pivots du système migratoire des hautes vallées.

Les porte-balle qui se fournissent dans les fabriques et les dépôts installés en ville par leurs compatriotes embauchent à leur tour des domestiques et des apprentis. Toutefois, contrairement aux commis des grandes sociétés, aucune liberté de s'enrichir n'est laissée aux employés des colporteurs: il leur est interdit de commercer en gros ou en détail pour eux-même comme de prêter de l'argent, (l'autre voie vers la constitution d'une affaire propre); en outre, toute sociabilité capable de les détourner de leur travail comme la danse, le billard ou la comédie leur est défendue²³.

Les plaintes que les villes et corporations germaniques adressent régulièrement aux Diètes décrivent, derrière les exagérations, ces ultimes ramifications des hiérarchies colporteuses. Schwyz, en Suisse

22 LAURENCE FONTAINE, "Family cycles, peddling and society in upper Alpine valleys in the eighteenth century", in *Domestic Strategies. Work and Family in France and Italy, 17-18th century*, STUART WOOLF ed., E.H.E.S.S-Cambridge University Press, 1991, p. 43-68.

23 HEKTOR AMMANN, *Freiburg und Bern und die Genfer Messen* (Dissertation) Langensalza, Beyer, 1921, p. 35, 41, 51, cité par PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." p. 551 et p. 559-560 sur les dépôts temporaires constitués par les Savoyards et les Valdôtains dans lesquels les colporteurs viennent s'approvisionner.

allemande, dénonce à la Diète de Zurich, en 1516, les "individus qui circulent et colportent dans le pays avec leur pacotille, de village en village, de ferme en ferme, de maison en maison, par monts et par vaux. Si bien qu'aucune demeure n'est sûre: ils s'y faufilent avec leurs valets et leurs enfants, dont le moindre possède trois ou quatre. Ils pratiquent également la mendicité, et vivent sur le dos du pauvre monde, sans payer un pfennig à aucun aubergiste"²⁴. Les ordonnances, à Mayence comme à Cologne ou ailleurs, qui se plaignent de l'embauche exclusive entre gens de même origine, parce qu'elle provoque la ruine des autochtones en ne leur donnant aucune chance de profiter des réseaux marchands²⁵, dévoilent, elles aussi, le lien qui unit à la hiérarchie des marchands, ceux qui n'ont qu'un maigre savoir artisanal à offrir, voire qu'un ours ou qu'une marmotte à exhiber²⁶. A leur manière, ces plaintes disent les liens qui articulent, des plus riches aux plus misérables, les diverses migrations d'un même village.

Les intérêts contradictoires des princes, des populations et des commerçants sédentaires, alliés au manque de moyens pour mettre en pratique les multiples règlements - successivement contradictoires - et, en certains sites, la puissance des réseaux colporteurs ont rendu largement inefficaces les législations les plus sévères. Marchands et colporteurs ont toujours réussi à entrer dans la cité et à passer outre aux limitations géographiques, aux contraintes institutionnelles et aux spécialisations qui leur étaient imposées.

Ces réseaux du petit commerce ont tous un certain nombre de pratiques communes. J'énoncerai les cinq plus importantes.

1) Ils s'appuient sur la non-spécialisation des affaires: marchands et colporteurs font négoce de tout, au gré des besoins et des oppor-

24 J. B. KALIN, "Alte Klagen gegen fremde Hausierer und Krämer", *Mitteilungen des historischen Vereins des Kantons Schwyz*, 1885, fasc. 4, p. 69-72. Cité par PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." p. 555. Ordonnances de 1628, 1632, 1671, 1692. JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung...* op. cit., p. 193-194.

25 Plainte des marchands Francfortois de 1722. JOHANNES AUGEL, *Italianische Einwanderung...* op. cit., p. 203.

26 JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung...* op. cit., p. 189. GIOVANNI LEVI montre la même chose dans son étude sur l'immigration à Turin au XVII^e siècle, *Centro e periferia di uno stato assoluto*, Turin, 1985, p. 11-27.

tunités, même si chaque famille, au sein d'une spécialisation générale des aires de départ - comme le Tyrol du Sud dans les tapis, le lac de Côme dans les agrumes²⁷ ou le Haut-Dauphiné dans les gants - a aussi une relative spécialité. Trois facteurs poussent à la diversification des marchandises offertes: le désir de toucher une clientèle plus vaste en offrant les produits les plus divers, les mécanismes de paiement qui font une large part au troc de marchandises, et la recherche de produits nouveaux ou interdits qui permettent les plus grands profits²⁸. Les colporteurs alpins ont par exemple répandu le tabac au XVI^e siècle et contrôlé une partie non négligeable du commerce des imprimés au XVIII^e siècle dans l'Europe méditerranéenne²⁹.

- 2) Ces réseaux détournent tous les circuits d'échanges à leur profit. Vendant à crédit, les colporteurs se font rembourser en achetant ou louant des prairies, en récoltes qu'ils stockent sur place dans des caves et des granges louées. Ils multiplient ainsi l'accès à d'autres marchés et court-circuitent partie des échanges entre la ville et la campagne. Les plaintes commencent dès 1505 et continuent tout au long des XVI^e et XVII^e siècles³⁰.
- 3) L'activité artisanale d'une partie des échelons inférieurs de la migration se retrouve au niveau des "élites" qui créent, à côté de la boutique, des fabriques de denrées ou d'objets prisés du colportage: fabriques de tabac, d'articles de galanterie, imprimeries de livrets de colportage. Ainsi, la famille Bolongaro, originaire de Stresa sur le lac Majeur, se spécialise dans le commerce du tabac et ouvre une fabrique de tabac à priser³¹. A Strasbourg, Claude Droz, marchand demeurant à Chambéry, développe son activité dans trois secteurs dont il confie la direction à des parents ou des alliés. Tout d'abord, une manufacture de tabac. Le choix du tabac est un

27 JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung...* op. cit., p.196

28 Voir l'inventaire des produits que tiennent à la fin du XVII^e siècle Antonio Brentano et Carl Brentano: ALEXANDER DIETZ, *Frankfurter ... op. cit.*, p. 243-4.

29 LAURENCE FONTAINE, "Réseaux de libraires et colporteurs de livres en Europe du Sud, XVII^e-XIX^e siècles", XXIII Settimana di Prato, avril 1991.

30 KARL MARTIN, "Die Savoyische Einwanderung..." op. cit., p. 8 et PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." art. cit., p. 554-558.

31 ALEXANDER DIETZ, *Frankfurter ... op. cit.*, p. 601

bon révélateur des pratiques de ces réseaux marchands puisqu'il est une denrée nouvelle et recherchée et une marchandise diversement imposée selon les pays, ce qui permet de jouer avec les réglementations. Ainsi, l'installation à Strasbourg n'est pas le fruit d'un hasard car le pays bénéficie d'une situation douanière favorable. En outre, le matériel nécessaire à la fabrication du tabac ne nécessite pas de grands investissements: deux blutoirs pour le tabac, une grande roue "qui fait mouvoir huit pillons pour piler le tabac", neuf tamis de fil de laiton, deux meules pour moudre le tabac et une grande cuve vide. La famille Droz tient aussi une boutique de mercerie en gros dont l'inventaire montre qu'elle comporte d'importants stocks d'articles légers de confection, de mercerie, de bonneterie et de frivolités comme en recherchent les porte-balle. Enfin, dans une autre maison, le Savoyard a monté une manufacture de galons qui comprend huit métiers dont quatre "en état de travailler, et sur lesquels il y a environ six onces de soye" et quelques autres instruments pour travailler la soie. Les papiers de la boutique montrent l'alliance du grand commerce et du petit colportage: sont répertoriées des lettres et des factures de Genève, d'Amsterdam, de Bâle et de Lyon. Le relevé des créances, qui atteste les liens privilégiés avec la Savoie et ses migrants, laisse deviner que les émouleurs, liés aux porte-balle, participent à ce rayonnement marchand³². Seule toutefois, une étude du village d'origine des Droz - pour lesquels Chambéry n'est sans doute qu'un lieu d'émigration - permettrait de déceler les liens de parenté et de restituer dans toute son ampleur ce que l'inventaire après décès ne laisse qu'entrevoir. Elle montrerait si la main-d'œuvre embauchée dans ces manufactures provient elle aussi du village montagnard comme c'était déjà le cas au XV^e siècle où une colonie de Valdôtains installée à Fribourg pratiquait le commerce mêlé des cuirs et des draps de laine et importait les matières

³² GEORGES LIVET, "Une page d'histoire sociale: les Savoyards à Strasbourg au début du XVIII^e siècle", *Cahiers d'Histoire*, tome 4, 1959, p. 131-145 (142-145).

colorantes d'Italie pour leurs fabriques de draps qui employaient d'autres valdôtains³³.

- 4) Les marchands itinérants font toujours commerce d'argent. Les inventaires après décès comme les livres de comptes attestent que les liens de crédit sont au cœur de l'activité des migrants. Les commerçants sédentaires dénoncent, bien sûr, ce crédit qui attache la clientèle paysanne aux marchands itinérants et leur permet de se faire rembourser au meilleur prix soit sur les récoltes, soit à l'automne quand les paysans viennent de les vendre³⁴. Avec le commerce d'argent, les marchands migrants sortent du cadre de la parenté et des petites gens pour devenir peu à peu des négociants-banquiers, dont la clientèle voit les artisans côtoyer les seigneurs et les petits bourgeois. La réussite éclatante de certains marchands alpins, tels les Brentano, ne doit pas masquer que nombre de grosses maisons ou de banques allemandes ont débuté ainsi, dans la juxtaposition des revenus de la vente ambulante à crédit aux plus humbles et de ceux du prêt d'argent aux plus aisés. Citons parmi les compagnies les plus célèbres celle des Perrolaz de Magland qui, associés aux Valdôtains Belmont, Lichier, Ribola, de Casal et aux Brentano du lac de Côme, ont monopolisé le commerce de détail dans tout le Rhin moyen dans les années 1700 en même temps qu'ils prenaient rang de banquiers; ou la compagnie Favre, fondée par une famille de Tignes, en Haute-Tarentaise, qui, au XVIII^e siècle, reçut le surnom de "Fugger du lac de Constance"³⁵.
- 5) Dernière caractéristique, présente en filigrane dans chaque aspect de l'organisation marchande: hommes et marchandises circulent et travaillent aux marges de la loi. Cette constante est, bien sûr, la plus difficile à établir, même si l'on devine les profits retirés de l'habileté à jouer avec les réglementations - et ce, à tous les niveaux. L'acheminement des marchandises emprunte des circuits

33 PAUL AEBISCHER, "Voyageurs, artisans et marchands valdôtains à Fribourg au XV^e siècle, et brigands fribourgeois dans la vallée d'Aoste", *Augusta Pretoria. Revue valdôtaine de pensée et d'action régionaliste*, 1926, p. 58-65.

34 Plainte du Cercle de Souabe de 1582; KARL MARTIN, "Die Savoyische Einwanderung..." art. cit., p. 7

35 PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." art. cit., p. 559-560 qui donne de nombreux autres exemples de ces familles savoyardes et piémontaises.

propres à éviter douanes et péages, quand une partie d'entre elles n'est pas directement issue de la contrebande, comme la laine grège et surtout le tabac, acheté en contrebande, cultivé en grand, malgré les interdictions, dans les vallées alpines de Lombardie³⁶ et traité dans les villes rhénanes qui offrent des réglementations plus souples. Dès qu'un marché nouveau s'ouvre, dès que la situation le permet, en particulier dès que la guerre s'installe, contrebande et dépôts clandestins se multiplient³⁷. L'armée et la guerre créent toujours des lieux de profits privilégiés: on ne peut imaginer un campement pendant la guerre de Trente Ans sans le monde des ravitailleurs, vivandiers et marchands³⁸.

Les hommes circulent dans les mêmes conditions: les plus riches évitent autant que faire se peut l'inscription coûteuse dans la cité, brouillant les hiérarchies citadines comme les hiérarchies colporteuses. On peut, par exemple, le saisir à Strasbourg au début du XVIII^e siècle. Retrouvons le Savoyard Guillaume Droz, dont les multiples activités ont montré qu'il était un des gros négociants de la ville: il se contente pourtant, tout comme nombre d'autres gros marchands alpins, de payer les droits de manance c'est à dire de se faire inscrire au premier degré de la reconnaissance citadine avec les bataillons d'émouleurs - ce que les marchands autochtones ne se privent pas de leur reprocher³⁹. La société des ordres et des états se heurte ici à la logique de l'organisation des réseaux: en effet, une fois un ou deux

36 BRUNO CAIZZI, *Industria e commercio della repubblica veneta nel XVIII^o secolo*, Banca Commerciale Italiana, Milano, 1965, p. 13-15 et p. 160-170.

37 GEORGES LIVET, "Une page..." art. cit., p. 138.

38 Des Savoyards (de Sallanche) s'installent dans le pays de Bitche en pleine période de troubles (1672); dès 1700, ces "mercatores Sabaudii" forment l'élite de la bourgeoisie marchande. DIDIER HEMMERT, "Quelques aspects de l'immigration dans le comté de Bitche, fin du XVII^e siècle, début XVIII^e", *Actes du 103^e Congrès national des Sociétés Savantes, Nancy-Metz, 1978, Histoire moderne et contemporaine*, Paris, 1979, p. 41-56 (45) et PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." art. cit., p. 559. GEORGES LIVET, "Une page...", art. cit., p. 132. MAURICE VIRIEUX, "Les migrations en Dauphiné d'après les passeports délivrés par le commandement de la province (1740-1743) *Evocations*, 1973, p. 97-116 (112), souligne l'afflux des marchands et voituriers des diocèses de Die, Gap et Embrun vers la Savoie en guerre.

39 GEORGES LIVET, "Une page..." art. cit., p. 135-138.

membres de la parentèle entrés légalement dans la cité, les colporteurs ne voient pas d'avantages à payer des droits et des taxes qu'ils devraient répercuter sur le prix de vente de leurs marchandises. Signe aussi qu'ils demeurent étrangers aux valeurs citadines, ces mêmes marchands se gardent bien de faire enregistrer auprès de l'administration et d'acheter un statut au grand nombre de jeunes qui viennent, quelques mois par an, travailler pour eux⁴⁰. Enfin, pour éviter les taxes, ils établissent des magasins dans des maisons privées⁴¹. Une part importante des bénéfices provient sans nul doute de l'addition de toutes ces fraudes et irrégularités.

Ces réseaux opérant aux marges de la légalité, sortes d'Etats communautaires au sein des Etats constitués, se dotent d'organes internes de justice et de police. La solidarité entre migrants est une condition de l'enrichissement de tous et des dispositifs de renseignement et de surveillance sont là pour y veiller. Les conflits se règlent entre soi, hors des justices légales. De fait, les cas sont rares où les marchands migrants se font ouvertement la guerre entre eux, appelant les autorités légales à l'aide: on préfère régler les difficultés devant un tribunal informel de marchands du pays⁴².

Davantage que la diversité de l'accueil qui leur est réservé, il importe de relever l'extraordinaire capacité de ces migrants marchands à tirer profit de tous les espaces de liberté, la facilité avec laquelle ils évoluent entre les divers sites qui constituent leur réseau et l'égalité entre les divers pôles de celui-ci. Cette égalité est au fondement de l'organisation de ces migrations marchandes qui s'articulent à partir de quelques puissantes familles des villages montagnards. Grâce à cette organisation, malgré les frictions continues avec les marchands autochtones et au mépris des politiques visant à les contenir et à transformer leurs pratiques, les liens noués, à la fin du Moyen Age, entre grossistes citadins et colporteurs ambulants originaires d'un même "pays" ont perduré encore au XVIII^e siècle.

40 JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung ... op. cit.*, p. 197-98.

41 JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung ... op. cit.*, p. 194.

42 JOHANNES AUGEL, *Italienische Einwanderung ... op. cit.*, p. 199.

Un modèle inédit de négociants

La pratique d'un négoce fondé sur la mobilité des hommes et des marchandises et sur le commerce en grand de produits recherchés et nouveaux a créé un modèle inédit de négociant que l'on retrouve dans l'ensemble de l'Europe. Pierre Goubert a rencontré à Beauvais, avec les Motte, une de ces familles de négociants savoyards. Leurs politiques d'alliances mêlent horizons larges et entrée dans "l'élite" locale et leur commerce se caractérise par de vastes connections marchandes: les Motte sont les premiers, par exemple, à ouvrir la voie commerciale entre Beauvais et Lyon où ils sont d'ailleurs en relations d'affaires avec les marchands haut-dauphinois⁴³. Comparés aux négociants picards, ces Motte font figure d'originaux et Pierre Goubert conclut son analyse en insistant sur leur côté atypique: "La famille Motte, venue on ne sait d'où, peut-être de Savoie vers la fin du XVI^e siècle, a toujours manifesté, à Beauvais, une belle originalité. Sauf rares exceptions, elle s'est toujours présentée avec une fortune presque purement mobilière, presque purement commerciale. Un Motte possédait sans doute sa maison "sur la Place", et la garnissait richement, avec des meubles et des objets chers, éclatants, voyants. [...] Jamais on ne vit de Motte rassembler patiemment les éléments d'un domaine rural, ni aller vivre l'été, dans une "maison des champs", surveillant les fermiers et soupesant les épis. [...] Ils restèrent toujours des négociants nés. Leur passion fut de manipuler des milliers de toiles écrues, de toiles blanchies, voire des draps, de les faire charger sur des voitures qui allaient de plus en plus loin, à la poursuite de marchés nouveaux et de profits accrus; leur passion fut de faire circuler rapidement et fréquemment, comme les toiles et les draps, les effets de commerce et les espèces. Ont-ils aimé l'argent pour lui-même? On peut en douter. Ils l'aimèrent pour le faste et le rang social qu'il leur procurait, pour l'espèce d'ivresse qu'ils durent éprouver à le gagner, à le remuer, parfois à le perdre. Ces joueurs négligèrent de s'assurer les positions de repli qu'aurait pu leur fournir un solide établissement foncier. Si on les compare à tant d'autres, plus sages et plus durables,

43 PIERRE GOUBERT, *Familles marchandes sous l'Ancien Régime: les Danse et les Motte, de Beauvais*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959, p. 27-30.

la fortune et la puissance des Motte passèrent sur Beauvais comme une sorte de météore"⁴⁴.

Dans cette conclusion, Goubert résume les traits marquants de ces négociants dont l'exceptionnalité n'est patente qu'au regard de la ville où ils sont installés, parce qu'à l'échelle de l'Europe, ils constituent un groupe numériquement non négligeable. Refus de l'implantation foncière, manque d'emprise à assumer les charges communales, stratégies matrimoniales tournées vers les principales places de commerce, mobilité des hommes, de l'argent, et des marchandises, faste des vêtements et du mobilier: tout cela, que relève Goubert, s'il décrit un modèle de négociant original pour la France du Nord, est conforme aux principales caractéristiques des "élites marchandes" des hauts villages de la chaîne alpine qui choisissent le plat pays, non pour y trouver une terre moins ingrate que la leur, mais parce qu'il y a du profit à tirer, des marchandises à faire circuler, de l'argent à gagner. Et si la conjoncture change, si les sources de profit se tarissent, ou si d'autres marchés s'ouvrent, alors ces hommes, dont la stabilité est relationnelle et non géographique, quittent les villes où ils ont pu rester un siècle sans pour autant s'enraciner pour aller vers d'autres villes à l'avenir prometteur.

Pour terminer, entrons dans les maisons de quelques-uns de ces marchands hauts-dauphinois qui ressemblent aux Motte comme des frères pour faire connaissance avec la culture matérielle qui les entoure. Voici Jacques Bérard que son inventaire après décès qualifie de "marchand lyonnais", bien qu'il soit né à Mizoen, s'y soit marié, qu'il ait fait le colporteur jusqu'en 1676 et qu'il ait continué jusqu'à sa mort à se rendre régulièrement au village, où il a gardé biens et affaires⁴⁵. La Révocation de l'Edit de Nantes le trouve d'ailleurs à Mizoen, et c'est au village montagnard, en 1686, qu'il abjure avec son épouse et ses six enfants la R.P.R⁴⁶.

Quand Jacques Bérard s'installe à Lyon, en 1676, il n'est pas homme de rien: sa famille est riche et sa femme, Jeanne Vieux, la fille d'un marchand de Mizoen, épousée le 15 avril 1658, lui a apporté une dot

44 PIERRE GOUBERT, *op. cit.*, p. 176.

45 A. D. Rhône, série B, 8 mai 1690; A. D. Hautes-Alpes, 1E 4839, 8 et 30 juin 1684.

46 A. D. Isère, 4G 277, Visites pastorales de Monseigneur Le Camus.

de 15 000 livres. Les trois premières années de son installation citadine, il est associé avec son frère Jean et avec un parent par alliance, Jean Delor. Par la suite, Jean et Jacques restent seuls associés. Si Jacques demeure le plus souvent à Lyon, ses associés, eux, résident au village montagnard où ils sont actifs jusqu'à la Révocation dans les affaires villageoises⁴⁷. Les années suivantes, Jean Bérard et sa famille, comme les Delor et les Giraud, ont émigré en Suisse; seul Jacques est resté pour maintenir les affaires lyonnaises⁴⁸.

L'inventaire après décès de Jacques explique la présence active de ses associés au village et ses propres allées et venues: au moins 34 des 45 promesses et des 8 obligations qui avoisinent un total de près de 20 000 livres sont signées par des hommes du Haut-Dauphiné. En outre, les archives notariales de l'Oisans signalent d'autres créances sur les hauts villages, que l'inventaire ne mentionne pas⁴⁹.

Jacques Bérard a loué une grande maison à Lyon. Elle comprend 3 chambres, une cave, un grenier, 2 boutiques et une arrière-boutique. Le total de ses biens lyonnais se monte à près de 43 000 livres. L'essentiel de son avoir vient des marchandises trouvées dans ses magasins (tissus, petite confection, toutes sortes de galons et rubans), qui représentent presque 19 000 livres soit un montant équivalent aux créances qui lui sont dues et qu'il range dans un coffre de sa chambre. Signalons aussi 3735 livres en argent liquide qu'il range dans différents sacs selon leur nature et le pays de frappe. Son mobilier lyonnais est en noyer garni de tapisserie. La chambre dans laquelle il conserve ses papiers et son argent est meublée avec soin: chaises, lit, guéridon et cabinet en bois de noyer; velours, soies et tapisseries vertes entourent le lit, encadrent les fenêtres et molletonnent les chaises.

Aucun papier ne permet d'estimer les biens que Bérard a conservé au village. Son "compère" Jean Giraud, dont on ne sait rien de l'installation lyonnaise, sinon, qu'à la suite de son père, il y louait aussi une boutique, renseigne toutefois sur ce qu'un grand marchand des montagnes peut conserver dans son village d'altitude. Le total de l'inventaire de Giraud à La Grave se monte à près de 10 000 livres,

47 A. D. Isère, 4E 31 1D2. Archives de Mizoen.

48 A. D. Isère, 1J 1102.

49 A. D. Hautes-Alpes, 1E 4839, 8 et 30 juin 1684.

sans compter ses affaires commerciales lyonnaises. Jean Giraud laisse des biens fonds pour 5301 livres, partagés à peu près également en prés, en terres et en maisons. Celle qu'il habite dans le hameau des Hières comprend quatre étages et un jardin. Il a une autre maison dans les alpages, et quelques bois dans cette vallée qui en compte fort peu. Le mobilier de sa maison principale tout en bois de noyer est, comme celui de Bérard luxueux pour l'époque; il a encore pourvu sa chambre de rideaux et de tentures en cadix damassé rouge. L'ensemble se monte à 1186 livres, somme équivalente à celle de la maison lyonnaise de Bérard. La décoration de sa maison n'a rien à envier à celle des citadins: elle est garnie de rideaux, de deux tapis de Rouen, de meubles et de dix tableaux (trois représentent des paysages, les autres, au cadre doré, figurent les sept Merveilles du monde). Sa fille joue avec une poupée habillée de soie qui a coûté 10 livres. La dentelle abonde dans les coiffes et sur les mouchoirs; le service de la table est riche de serviettes, nappes, plats, assiettes et gobelets; on y trouve même une tasse en cristal. Enfin, sa bibliothèque et ses goûts esthétiques montrent qu'au plus haut niveau le marchand migrant est entré dans l'univers culturel des négociants urbains. Sa bibliothèque comporte plus de 80 volumes. Il possède enfin trois violons et participe au goût de l'époque pour la curiosité scientifique en ayant acquis un œuf d'autruche⁵⁰. A titre de comparaison, à Rouen à la même époque, seul un quart des marchands possède des livres et encore un quart seulement de ceux-ci a une bibliothèque de plus de 20 volumes⁵¹.

Quant à son patrimoine, il est semblable à celui de Jacques Bérard, composé essentiellement de créances et de marchandises. Les créances offrent également la même structure: 54 marchands qui tiennent boutique, parmi lesquels on reconnaît nombre de patronymes d'Oisans et du Briançonnais, lui doivent plus de 11 000 livres. En outre, au moment où il quitte La Grave 42 personnes lui restent endettées pour plus de 9000 livres. A tous ces hommes, il sert non seulement de bailleur de fonds et de fournisseur de marchandises, mais

50 A. D. Isère, 1J 1102.

51 JEAN QUENIART, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1969, p. 286.

aussi d'intermédiaire bancaire puisqu'il s'occupe de régler pour eux les sommes qu'ils doivent à d'autres.

Bérard et Giraud n'ont rien d'exceptionnel: d'autres inventaires après décès témoignent que les raffinements citadins ont pénétré l'intérieur des maisons alpines de ces grands marchands migrants. Dès le XVII^e siècle, chaises et tables s'ajoutent au lit, au coffre et au banc usuels. Les tissus apparaissent: garnitures de lit, draps, rideaux, nappes et serviettes; des tableaux ornent les murs et des tapis isolent le sol. Barthélémy Rome, de La Grave, a même au sol un tapis de Turquie et aux murs deux tableaux⁵². Claudine Liothaud, la veuve d'un marchand qui commerce avec l'Italie, a importé à La Grave le raffinement italien: un lit garni de lin, des coussins en dentelles, un tapis; du linge en abondance sous forme de draps, de serviettes, de nappes, de pièces de tissus précieux et de dentelles; elle porte bijoux et perruque "six paires de tresses pour sa chevelure", et, à la maison, elle chausse des pantoufles⁵³.

Dans les vallées du lac de Côme, les réussites marchandes, parmi les plus spectaculaires du colportage alpin, irriguent jusqu'au milieu du XVIII^e siècle les villages qui les ont vu naître. Ainsi, les Brentano ont été, pendant quatre générations, des notables de Tremezzo qui se sont appuyés sur le village pour étendre leurs crédits et leurs affaires. En 1662, Martin Brentano se contente, contre une redevance annuelle d'un florin, d'une table sur le marché de Francfort pour étaler ses fruits. En 1723, Domenico Brentano, qui a hérité de 1816 florins de son père Stéfano, laisse à son tour 116 000 florins. Pendant cette première accumulation, les Brentano investissent au village: Domenico et son frère Paul achètent, vers 1710, deux maisons à Tremezzo ainsi que deux grands domaines et un vignoble dans les villages alentour. Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour que la famille se germanise: le million de florins que Peter Anton Brentano laisse à sa mort, en 1797, est le produit de ses affaires et de sa maison francfor-

52 A. D. Hautes-Alpes, 1E 7217, inventaire sommaire de honnête Cecile Clot, veuve de Sieur Barthélémy Rome de La Grave, 25 septembre 1688.

53 A. D. Hautes-Alpes, 1E 7218, inventaire général de tout et un chacun les meubles morts et vifs, or, argent, dettes, papiers, titres et documents délaissés par ladite feu Claudine Liothaud, vivant femme du Sieur Vincent Pic, commencé audit lieu de Terrasse à La Grave, le 1^{er} décembre 1691.

toises⁵⁴. A quelques différences près, les Guaita, les Allesina, comme les Bolongaro ont suivi la même trajectoire.

Quand à la fin du XVIII^e siècle, ces "élites" de la migration font choix de s'implanter durablement en ville, ils ajoutent aux trois moyens traditionnels utilisés jusqu'alors pour contourner les interdits économiques et politiques qui les frappent - profiter de leur situation particulière comme sujets milanais et catholiques de l'empereur d'Autriche, tisser des liens de crédit en prêtant de l'argent aux princes voire à l'empereur lui-même et épouser des femmes allemandes -, une sociabilité culturelle originale qui s'est traduite dans la construction de splendides demeures et dans le mécénat.

Ainsi, Peter Anton obtient le droit, en 1776, de s'installer dans la ville de Francfort. Il y fait l'acquisition d'une demeure, le "Goldnen Kopft" qu'il aménage de façon fastueuse et utilise pour recevoir et donner de somptueuses fêtes⁵⁵. Les Guaita, les Bolongaro, les Jordis font de même en construisant des "palazzi" sur les rives du Rhin. Ces demeures, bases d'une politique de représentation et de sociabilité qui insère les négociants dans la société politique des villes rhénanes, manifestent la culture nouvelle de l'habitat que souhaitait Goethe à son retour d'Italie. Meubles précieux, collections de tableaux, objets d'art et bibliothèques fournissent les points d'appui à la nouvelle sociabilité; elle est prolongée par une volonté de mécénat qui voit les Italiens participer à toutes les manifestations culturelles et subventionner les théâtres⁵⁶. En 1812, un descendant de colporteurs italiens, Anton Maria Guaita devient le premier bourgmestre catholique de la Ville-libre de Francfort⁵⁷.

Cette politique n'est pas l'apanage des négociants-colporteurs italiens et tous se sont singularisés par une attention extrême à l'apparence de leurs demeures et au luxe de leurs intérieurs. De fait, comme le relève Paul Guichonnet, les plus belles maisons badoises ou bavaroises sont celles des émigrés alpins⁵⁸. Pierre Goubert signale lui aussi le luxe

54 ALEXANDER DIETZ, *Frankfurter Handelsgeschichte*, op. cit., p. 240-259.

55 JOSEFINE RUMPF-FLECK, *Italienische Kultur...* op. cit., p. 20-22.

56 JOSEFINE RUMPF-FLECK, *Italienische Kultur...* op. cit., p. 38.

57 MARIE-CLAIREE HOOCK-DEMARLE, "Etre Brentano à Francfort à la fin du XVIII^e siècle", Institut Universitaire Européen, novembre 1988, 18 p.

58 PAUL GUICHONNET, "l'émigration alpine..." art. cit., p. 567.

des maisons des Motte, la richesse, hors des normes beauvaisiennes de l'époque, qu'elles renferment en argenteries, bijoux, vêtements de soie, indiennes, mousselines, tapisseries, tentures ainsi que l'originalité des provisions de la cave qui abrite, plutôt que le lard traditionnel, des épices, du café, du sucre et du chocolat. La jeune veuve de François Motte disposait, en 1714, d'une chambre entièrement tendue de "damas cramoisi galonné d'or"; son lit valait 1650 livres, sa table de toilette 1033 livres, son "nécessaire" d'argent - boite à poudre, à mouche, et autres frivolités - 616 livres; elle possédait clavécin et "livres d'opéra". Et Pierre Goubert de conclure que "l'atmosphère d'un XVIII^e siècle aimable, élégant, somptueux, un peu fou, s'est installé de bonne heure chez ces anciens marchands de toile"⁵⁹.

Ces inventaires permettent de mesurer combien nos taxinomies sont fragiles puisque les maisons alpines dans lesquelles je vous ai fait pénétrer sont en fait des demeures citadines qui appartiennent à des familles éclatées entre l'urbain et le rural et qui évoluent sans cesse de l'un à l'autre. Classer l'élite du colportage dans les marchands ruraux fait perdre de vue qu'elle est, aussi, une élite urbaine. Ainsi, côtoyer le négoce installé, manier les marchandises les plus neuves, jouer des attentes des négociants qui n'accordent crédit qu'à ceux qui en ont déjà, et vivre entre des horizons géographiques et sociaux différents ont, en retour, marqué les modes de vivre et de penser des marchands migrants et désenclavé les villages d'origine. La présence de la culture matérielle citadine que l'on observe dans des villages de montagne apparemment fermés s'insère dans des transformations culturelles plus larges: la pratique du métier itinérant a donné des traits culturels spécifiques aux marchands migrants qui ne sont pas purs emprunts aux modèles des négociants citadins qu'ils côtoient. Ils se sont forgés dans la contradiction entre la logique marchande qui commande à terme l'enracinement au plat pays et celle qui sait que le profit se conquiert aussi dans la mobilité, dans la disponibilité préservée qui permet de changer rapidement de lieu d'installation. En retour, ils ont créé un modèle inédit de négociants, de purs négociants.

59 PIERRE GOUBERT, *Les Danse et les Motte*, op. cit., p. 149.